

40ème Rallye International AIN JURA

8 et 9 septembre 2017
ASA ESCA Plastics Vallée
LRSA RHONES ALPES

Communiqué n° 1

De : Direction de Course

à Tous les concurrents

Objet :

Pour rappel le refueilling est strictement interdit dans le parc d'assistance et doit être fait dans la zone de ravitaillement prévu en sortie d'assistance cf art 8 du règlement particulier

Lors du ravitaillement se ranger obligatoirement dans les 2 files en alternance

La présence d'un seul mecano est autorisé il doit être obligatoirement vetu d'une combinaison et porteur de gants

Une distance de 20 metres doit être respecté entre 2 concurrents

Il est interdit d'amener dans la zone un extincteur

Le ravitaillement doit être fait de façon à éviter tout débordement de carburant

Toute infraction à ces mesures pourra être sanctionné par la direction de course

Le Directeur de Course : **BOUTEILLER Patrick**
Lic : 126253